

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL INDIVIDUEL FEDERAL A GAF

Dimanche 20 mars 2022
Gymnase de l'EcRhin - GAMBSHEIM

❖ RESPONSABLES DU DEROULEMENT :

Gestionnaire de la compétition :	Nora OUERGI
Délégué fédéral :	Sophie HUBSCH
Responsable jury GAF :	Carole HUBER
Référent Covid19 :	GAMBSHEIM
Responsable matériel et sono :	GAMBSHEIM
Contrôle des licences :	GAMBSHEIM
Responsable saisie informatique :	Stéphanie ZOUATINE
Saisie informatique :	GAMBSHEIM

❖ OUVERTURE DES PORTES :

- **Dimanche** ouverture des portes à 8h30.

❖ VERIFICATION DU PASS SANITAIRE

Le Pass sanitaire est obligatoire pour accéder à l'établissement.

Le Pass Sanitaire du public sera vérifié à l'entrée principale.

Le Pass Sanitaire des gyms (+ de 12 ans et 2 mois) et des entraîneurs sera vérifié à l'entrée des gymnastes.

❖ ECHAUFFEMENT :

Echauffement cardio/articulaire : 45 minutes dans une salle annexe sans accès aux agrès.

Echauffement aux agrès : 35 secondes avant les passages notés en fonction de la catégorie.

❖ VERIFICATION DES LICENCES :

ATTENTION : les licences des gymnastes et des entraîneurs seront vérifiées à l'entrée en salle d'échauffement général.

Elles devront comporter les photos des gymnastes et des entraîneurs présents. (*Possibilité de présenter les attestations ou e-licence*).

Gymnaste sans licence ou licence sans photo pénalité de 1 point en département.

Entraîneur sans licence ou licence sans photo amende de 50 €.

Juge sans licence ou sans carnet de juge ou licence sans photo amende de 50 €.

(Voir Règlement Technique GAM – GAF 2021-2022 pages 62 à 64)

La présence des 3 premières équipes de chaque catégorie au palmarès est obligatoire, sauf si accord préalable du directeur de la compétition. La 4^{ème} équipe et plus devront quitter le plateau de compétition.

Toute absence sans autorisation verra l'équipe disqualifiée. Présentation au palmarès en tenue de compétition. (Voir Règlement Technique GAM – GAF 2021-2022 page 62)